

Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

Module	Conflit, régulation et coordination en aménagement du territoire
Code	CRC
Type de module	Module de base ou d'orientation <input checked="" type="checkbox"/> Module optionnel <input checked="" type="checkbox"/> (cf. plan de cours de l'orientation)
Orientations	Architecture du paysage <input checked="" type="checkbox"/> Développement régional <input checked="" type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input checked="" type="checkbox"/> Ingénierie géomatique <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme opérationnel <input checked="" type="checkbox"/>
Crédits ECTS	3 ECTS
Organisation	Semestre de printemps 42 périodes en cours blocs
Horaires	Sous réserve de modifications : - Jeudi 24 février 2022 de 8h45 à 17h00 (9 périodes) - Jeudi 3 mars 2022 de 9h15 à 16h45 (8 périodes) - Jeudi 10 mars 2022 de 8h45 à 12h00 (4 périodes) - Jeudi 17 mars 2022 de 8h45 à 12h00 (4 périodes) - Jeudi 19 mai 2022 de 8h45 à 12h00 (4 périodes) - Lundi 20 juin 2022 de 8h45 à 16h15 (9 périodes) - Mardi 21 juin 2022 de 8h45 à 12h00 (4 périodes)
Lieu d'enseignement	HES-SO Master à Lausanne Le suivi du travail de session pourra se faire en enseignement à distance. A noter que certains intervenants du module pourraient ponctuellement enseigner à distance.
Responsable et coordination module	Pierre-Henri Bombenger pierre-henri.bombenger@heig-vd.ch
Enseignant-e-s	Pierre-Henri Bombenger, Professeur, PhD, heig-vd Éric Mottet, Professeur, PhD, Université Catholique de Lille Divers intervenants
Prérequis	Avoir des connaissances de base sur les dynamiques territoriales (métropolisation, périurbanisation, etc.) et sociopolitiques des territoires suisses
Compétences visées / Objectifs	A la fin de ce cours, l'étudiant-e-s sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principales approches conceptuelles et méthodologiques dans l'analyse des conflits • Savoir analyser les dynamiques conflictuelles en aménagement du territoire : caractériser les types de conflits, identifier les jeux de pouvoirs au sein et autour des projets territoriaux et urbains concernés, modéliser les dynamiques de ces conflits • Maîtriser les principales stratégies de résolution des conflits territoriaux. Mobiliser des outils fonciers, juridiques et économiques dans ces résolutions de conflits
Contenu	Le cours est organisé en 3 blocs : <ul style="list-style-type: none"> • Le bloc concept et méthodes vise à doter les étudiants des outils analytiques nécessaires à l'étude des conflits territoriaux, notamment l'analyse actorielle,



	<p>l'analyse institutionnelle et juridique ou encore la géopolitique locale. Méthodologiquement, le cours mettra notamment en évidence des exemples de méthodes d'analyse et les principales difficultés rencontrées (données probantes, dimension multiscalair et multi-enjeux des conflits, évolutions des cadres normatifs, dynamiques des situations conflictuelles, effets de cadrages juridiques, politiques, institutionnels, culturels, etc.). En particulier, l'établissement des données de contentieux, par essence mouvantes, constitue un point saillant de ces démarches. Enfin, les méthodes de traitement des conflits territoriaux seront présentées et critiquées.</p> <ul style="list-style-type: none">• Le bloc analyse porte sur différentes études de conflits territoriaux et leurs résolutions. Dans une approche dynamique, l'enseignement mettra en évidence les grandes séquences de ces projets ainsi que leurs modalités de prises en charge. L'enjeu est de saisir différentes situations dans des contextes très différents, tant en Suisse que dans d'autres pays (Europe, Asie, Amérique du Nord, etc.).• Dans le bloc pratique, les étudiants seront amenés à traiter à l'aune d'une ou plusieurs méthodes une étude de cas de manière approfondie. Ils devront produire un rapport d'analyse.
Forme d'apprentissage	<p>L'enseignement combine trois formes distinctes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Enseignement théorique et méthodologique avec exemples• Études de cas• Travail individuel de session
Modalités d'évaluation et de validation	<p>3 modalités d'évaluation sont prévues :</p> <ul style="list-style-type: none">• Hors session d'examen (contrôle continu) :<ul style="list-style-type: none">○ rapport individuel écrit sur le travail de session (comptant pour 30 % de la note du module)○ présentation orale individuelle du travail de session et réponses aux questions des enseignants (30 %) <p>Les attendus du rapport et de la présentation orale du travail de session feront l'objet de précisions dans le syllabus du cours.</p> <ul style="list-style-type: none">• En session d'examen, une épreuve écrite individuelle organisée autour d'un ensemble de questions de cours et réflexives sur l'ensemble de la matière vue pendant le semestre, comptant pour 40 % de la note finale. Sous réserve de modification, l'examen final écrit est fixé la semaine du 27.06.2022. <p>Répétition : examen oral individuel de 20 minutes portant sur l'ensemble de la matière vue en cours, organisé lors de la session de rattrapage, comptant à 100%.</p>
Bibliographie	Fournie en cours
Langage	Français, certains supports pourront être en anglais
Remarque	
Dernière mise à jour	02.02.2022 – PHB – version validée par RO et RF HES-SO